

Stratégies de mobilisation, stratégies d'acceptabilité : les cours d'eau comme clé de lecture pour la géopolitique du nucléaire civil en France

Teva Meyer¹

¹ Doctorant en géopolitique, Institut Français de Géopolitique, *Université Paris 8 Vincennes - Saint Denis*

En France, 64% des prélèvements d'eau réalisés en surface sont imputables à l'industrie nucléaire. Assurant le refroidissement nécessaire au fonctionnement des réacteurs, l'eau est un élément crucial de la production d'électricité atomique. Sa présence a orienté au premier titre le choix des futurs sites d'implantation de centrales dans les années 1970, ceux-ci devant garantir un accès facile à une source au débit et à la température adéquate. C'est avec cette considération que s'est dessinée, au gré du « plan Messmer » et du « rapport Ornano », la géographie française du nucléaire civil, consacrant les vallées fluviales comme lieux privilégiés de développement. En effet, sur les 19 centrales françaises, seules quatre se trouvent sur les façades maritimes, les autres se distribuant au bord du Rhône, de la Loire, de la Garonne, de la Seine, de la Meuse et du Rhin. Tant par le volume des prélèvements effectués que par leur rôle fondamental pour le fonctionnement du parc électronucléaire français, l'industrie atomique s'est imposée aujourd'hui comme un acteur majeur de la gestion des cours d'eau en France. Si au moins 90% des prélèvements sont restitués au milieu naturel, le processus de production électronucléaire altère qualitativement ces eaux. Jouant son rôle de refroidissement des installations, l'eau rejetée est réchauffée d'environ 5°C en sortie. À ceci viennent s'ajouter les rejets de divers produits chimiques (chlore, acide borique, etc.) et de plusieurs isotopes radioactifs. De ce fait, les conséquences de l'aménagement des cours d'eau par l'industrie atomique ont très tôt été au cœur de la contestation antinucléaire.

Cette communication propose ainsi de montrer en quoi le cours d'eau est devenu, non pas l'objet de conflits d'usage entre industriels et opposants à l'énergie atomique, mais le support de stratégies différentes de part et d'autre de la ligne de clivage. Après avoir, dans une première partie, mis en évidence plus en détail l'étroite relation que l'industrie électronucléaire entretient avec les cours d'eau, un second temps de cette communication présentera la mise en place, par Electricité de France, de stratégies d'acceptabilité utilisant sous différentes formes les fleuves. Faisant face à une contestation des effets du réchauffement des eaux, les services de recherche des diverses composantes de l'industrie atomique ont, dès la fin des années 1970, œuvré à trouver une solution de valorisation pour ces rejets. On a alors assisté à l'émergence de deux activités aux abords des centrales, la serriculture et la pisciculture, utilisant directement la puissance calorifique évacuée des réacteurs. Alors qu'à quelques exceptions près, les centrales françaises se sont implantées dans des territoires ruraux à tradition agricole (Lafaye, 1994), ce développement facilita leur intégration dans le tissu local, tout en renforçant l'image d'innocuité des rejets. D'autres exemples (soutien aux associations locales de protection des rivières, stratégie territoriale d'obtention de normes environnementales, taxe inhérente à la captation des eaux), montreront l'utilisation des cours d'eau par l'industrie nucléaire dans leur stratégie d'acceptabilité. Enfin, une dernière partie étudiera l'importance des fleuves comme enjeu mobilisateur pour le mouvement antinucléaire. Le cours d'eau devient tout d'abord, dans le conflit, le lieu physique de rassemblement de la mobilisation, mettant sa sauvegarde au centre

du discours. Inversement, le fleuve à protéger est aussi pointé comme vecteur potentiel de risque pour la sécurité des installations, justifiant de ce fait l'arrêt des activités. Enfin, les rejets aqueux font l'objet aujourd'hui de nombreuses actions en justice visant à forcer la fin des exploitations, phénomène trahissant la tendance à la judiciarisation, à différents niveaux (national, transnational, européen), des conflits d'aménagement du territoire.

Tantôt enjeu pour la pérennisation des activités électronucléaires, tantôt enjeu de mobilisation, le cours d'eau est devenu le lieu de confrontation de stratégies et de représentations territoriales divergentes, faisant de son aménagement une clé de lecture indispensable à la compréhension du conflit antinucléaire.